

## A TITRE INDIGATIF

## Ecole

## TARIFS ANNUELS 2020/2021

Les frais de scolarité sont fonction du revenu annuel du foyer, de la demi-pension et des activités.

CATEGORIE	Α	В	С	D	E	F	G
QUOTIENT FAMILIAL : Voir calcul en Annexe 1	Plus de 19 822 €	15 538 € à 19 822 €	12 598 € à 15 537 €	9 535 € à 12 597 €	7 273 € à 9 534 €	4 956 € à 7 272 €	Moins de 4 956 €
FRAIS ANNUELS :					/		
Contribution familiale	1 581 €	1 434 €	1 277 €	1 115 €	938 €	771€	604 €
Frais forfaitaires	61 €	61€	61€	61 €	<b>61€</b>	61€	\ 61€
EPS motricité	70 €	70 €	70 €	70 €	78€	70 €	70€
Avance voyage/activité (sout P.S. 25¢)	190 €	190 €	190 €	190 €	190 €	190 €	190€
Total	1 902 €	1 755 €	1 598 €	1 486 €	1 259 €	1092 €	925 €
					$\checkmark$	$\nearrow$	
SOIT PAR TRIMESTRE :	634.00 €	585.00 €	532.67€	478.67€	419.67	364.00 €	308.34 €
3 trimestres sont facturés					$\bigcup \bigvee$	/	

## Tout trimestre commencé est dû

Il est nécessaire d'ajouter les frais annuels suivants :

- APEL: cotisation facultative de 20 € par famille.
- Anglais: de la maternelle MS au CM2, 9 € par élève et par an.

<ul> <li>Demi-pension</li> </ul>	Forf	ajt\1 jo	Nur L	Po	rfait 2 jo	ours	Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	Forfait 5 jours
Nb jours		36	1		70		103	139	172
Tarifs annuels	/_ ×3	80,40 €	11,		448.00	€	659.20 €	889.60 €	1 100.80 €

Les ajustements des jours de contine sont acceptés jusqu'au 22 septembre 2020. Au-delà, il ne sera plus possible de baisser le forfait pour le reste de l'année.

Régime alimentaire (P.A.I.) au cas où votre enfant bénéficie d'un régime alimentaire particulier, il vous appartient de vous rapprochet du Chef d'Etablissement afin d'établir un protocole.

<ul> <li>Etude/garderie</li> </ul>	1 jour/ semaine	2 jours/ semaine	3 jours/ semaine	4 jours/ semaine
Tarifs annuels	290 €	390 €	450 €	510€

<ul> <li>Centre de Loisir</li> </ul>	Forfait Demi-journée	Forfait Journée		
Tarifs annuels	576€	936 €		

Le forfait étude garderie est modifiable en cours d'année par trimestre.

L'élève peut rester occasionnellement à l'étude garderie au tarif de 10,50 € par jour.

Tout retard d'un quart d'heure, entrainera la facturation de 10€50.

Pour tout changement concernant la facturation, merci d'en informer la comptabilité à l'adresse mail : compta@stjo-asnieres.fr